

Botanique et cueillette sauvage au Mont Aigoual

Objectifs de la formation

- Apprendre à réaliser des transformations plus complexes, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Être capable de trouver des informations sur la réglementation de la cueillette en milieu sauvage, et en particulier dans le Parc national des Cévennes.
- Ancrer des gestes de cueillette respectueux de la ressource naturelle.

Pré-requis

Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

Déroulé

Lecture de paysage, détermination et reconnaissance d'espèces sauvages, notion de milieu naturel, règles de cueillette en milieu sauvage, statut de protection des plantes.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/06/2021

Tarifs

Non agricole 175€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Contactez Stéphanie HOSFORD Chargée
de projet FD CIVAM 30 04 66 77 10 83
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM GARD

Dates, lieux et intervenants

01 juin 2021

Mont Aigoual
30 570

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tél _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))